

Les sages de la coopération agricole tentent toujours de résoudre le conflit

© 30/11/2018 |  Terre-net Média

Le Haut Conseil à la coopération agricole (HCCA), demande au sucrier Tereos d'examiner la demande d'assemblée générale extraordinaire formulée par une partie de ses coopérateurs, dans une lettre adressée au groupe le 20 novembre et rendue publique vendredi.

Avec cette « proposition », le HCCA, autorité morale du secteur, **tente de résoudre la crise de gouvernance qui agite depuis des mois le premier groupe sucrier français.**

Le président du **HCCA** Henri Nallet avait échoué lors d'une première tentative de médiation entre **Tereos** et trois betteraviers frondeurs, exclus du conseil de surveillance pour avoir contesté la stratégie financière du groupe. Ces derniers réclament, via une pétition qui réunit selon eux plus de 2 500 des 12 000 **planteurs de betteraves** de Tereos, une assemblée générale pour nommer un nouveau conseil de surveillance, dès décembre prochain, conformément aux statuts de l'établissement coopératif. À l'heure actuelle, seul un tiers de celui-ci doit être réélu en juin prochain, lors de la prochaine assemblée générale plénière.

Dans sa lettre, la direction du HCCA demande « aux deux parties du conflit d'en sortir le plus rapidement possible », notamment en choisissant « d'un commun accord un tiers de confiance qui vérifie que les signataires de la demande d'AG sont bien adhérents à Tereos » et, si le nombre de demandes requis est atteint, de convoquer sous un mois une assemblée générale. Le « gardien des principes coopératifs », qui indique avoir reçu 2 598 demandes de convocation d'une assemblée générale de Tereos, estime n'avoir « pas la possibilité de vérifier la qualité des signataires, ni le pouvoir d'imposer la tenue d'une AG ».

« Dans un souci d'apaisement », Henri Nallet a indiqué avoir demandé au responsable de la section juridique du HCCA, Samuel Crevel, de lui remettre sa démission, en raison de sa qualité d'avocat de Tereos, selon un communiqué du HCCA.